

Programme de parrainage saison 2023/2024

Pour la saison 2023/2024, le TROC propose à ses adhérents, "les parrains », de faire adhérer à l'association, une connaissance ou des amis, "les filleuls".

Dans le cadre de ce programme, "parrains" et "filleuls" bénéficient d'une remise sur leurs cotisations respectives.

- « Filleul » : toute personne non membre de l'association qui adhère sur incitation d'un "parrain" dans le cadre de ce programme.
- "Parrain" : tout membre de l'association qui obtient l'adhésion d'une personne étrangère à l'association.
- "Prime de parrainage" : accordée au "Filleul" et au "Parrain" sur leurs cotisations respectives d'adhésion à l'association, sous forme d'un remboursement ou d'une déduction du prix de la cotisation.

Pour participer au programme, le "parrain" doit être effectivement adhérent et être à jour de sa cotisation.

Pour bénéficier du programme, le "filleul" doit être une personne non licenciée au TROC sur la saison 2022/2023.

Dans le cadre du programme, le "Parrain" peut parrainer un ou plusieurs "filleuls".

L'Opération permet au "Parrain" de bénéficier de 10 € remboursés sur le montant de sa cotisation annuelle 2023/2024, dès lors que le "Filleul" adhère effectivement à l'association.

Le "Filleul" bénéficiera également en tant que nouvel adhérent de 10 € remboursés sur le montant de sa première cotisation annuelle 2023/2024.

Le montant cumulé des primes, qu'elles soient acquises comme parrain et/ou filleul est limité au montant de la cotisation annuelle du bénéficiaire.

Le "Parrain" doit utiliser le formulaire de parrainage, le compléter des informations demandées, et l'adresser à la secrétaire de l'association : Morgane CHOLLEZ.

L'attribution des "primes de parrainage" est conditionnée par la double validation, par le Président et la Secrétaire de l'association, du parrainage lui-même et de l'adhésion effective du filleul.

Vous l'aurez compris, plus vous faites de parrainages, et plus vous aurez de remises sur votre cotisation club.

Formulaire de parrainage :

Le parrain :

Nom :

Prénom :

Numéro de licence :

Le filleul :

Nom :

Prénom :

A retourner à Morgane CHOLLEZ.